



# Pas de bébés à la consigne !

## **Pas de bébés à la consigne appelle à une grande mobilisation nationale !**



### Colère et Espoir pour la rentrée petite enfance

- ▶ **Colère**, envers les réformes du secteur depuis 15 ans. Malgré les rapports, aucune suite n'a été donnée jusqu'ici aux préconisations convergentes pour rétablir la qualité d'accueil des jeunes enfants.
- ▶ **Espoir**, l'urgence de suivre les préconisations exprimées depuis 15 ans a été reconnue par toutes les autorités compétentes.

### Un nouveau gouvernement a été nommé :

**ENSEMBLE exigeons qu'il remette à l'endroit l'accueil de la petite enfance !**

**Pas de bébés à la consigne appelle professionnel·les, parents, citoyens à se mobiliser pour une journée nationale de grève et de manifestations**

**Mardi 19 Novembre 2024**

**A rendez-vous à h**

### **TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !**

#### ☞ **Signez la pétition nationale**

« Appliquer de toute urgence les préconisations pour la qualité des modes d'accueil ! »



Pour signer : flashez →

#### ☞ **Participez au Forum du collectif**

Samedi 23 novembre - Institut de puériculture (23 Bd Brune - 75014 Paris) avec la participation de *Maya Gratier* - Professeure de psychologie du développement, *Pierre Moisset* sociologue, *Sylviane Giampino* psychologue enfants, psychanalyste et présidente du Conseil de l'enfance du HCFEA  
→ S'inscrire ici au forum :

<https://www.helloasso.com/associations/association-pikler-loczy-france/evenements/forum-pas-de-bebe-a-la-consigne-2> (accès gratuit)

[pasdebebesalaconsigne@hotmail.com](mailto:pasdebebesalaconsigne@hotmail.com) – Facebook & Instagram – [pasdebebesalaconsigne.com](http://pasdebebesalaconsigne.com)

### **Notre collectif demande**

- Un taux d'encadrement de 1 pour 5 en 2027 et 1 pour 4 en 2030
- L'inversion du ratio 40/60 en faveur des professions diplômées
- L'arrêt du recours à des personnels sans aucune qualification ni expérience
- La formation en urgence de 15 000 professionnel·les par an sur 5 ans
- L'élévation progressive vers le niveau IV a minima de l'ensemble des formations
- La reconnaissance des assistant.es maternel·les comme professionnel·les de la petite enfance avec un accès garanti à une formation continue de qualité
- + 10% d'augmentation pour tous et dans tous les secteurs (en points d'indice dans la fonction publique)
- L'alignement du régime des micro-crèches sur celui des crèches
- La PSU forfaitisée pour 2027
- La convergence du reste à charge pour les parents quel que soit le mode d'accueil sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil

**Fédération SUD Collectivités Territoriales**

\*\*\*31, rue de la Grange aux Belles 75010 Paris – Tél : 01 58 39 32 09  
Site : [www.sud-ct.fr](http://www.sud-ct.fr) - mail : [fedesudct@gmail.com](mailto:fedesudct@gmail.com)